Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 59 (2011)

Artikel: Le projet architectural
Autor: Terzaghi, Catherine
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728294

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le projet architectural

CATHERINE TERZAGHI (COORDINATION)

LE PROJET CONÇU PAR LES ATELIERS JEAN NOUVEL, ARCHITECTURES JUCKER ET DVK ARCHITECTES SOUHAITE RESTITUER L'ESPRIT ET LA BEAUTÉ DU BÂTIMENT ORIGINEL TOUT EN PROJETANT LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DANS LA MODERNITÉ DU XXIe SIÈCLE. CE PROJET VEUT RENDRE AU MUSÉE LE STATUT QUI ÉTAIT LE SIEN LORS DE SA CRÉATION, CELUI D'UN « GRAND MUSÉE » POUR GENÈVE.

1 Le musée tel qu'il pourrait apparaître aux futurs visiteurs : des façades claires ; des ouvertures laissant deviner les œuvres qui se trouvent à l'intérieur ; dans le parc, le pavillon d'accueil tout en transparence. La « lame » de verre émergeant au-dessus du bâtiment, à peine visible depuis la rue, signale la partie contemporaine du projet.

Le projet des architectes est régi par les principes suivants :

- Le respect du bâtiment de 1910 et la remise en valeur de sa décoration constituent les prémisses essentielles du projet.
- La cohérence entre le bâtiment et les collections : l'encyclopédisme du musée (de la Préhistoire à l'art contemporain) doit pouvoir être appréhendé par le visiteur en une seule visite.
- La simplicité de circulation et de visite doit être assurée dans un bâtiment complexe, y compris pour les personnes en situation de handicap.

Enfin, le projet vise à la plus haute qualité des services qui seront offerts aux visiteurs – tels que accueil, librairie, restaurant, aires de repos, ainsi qu'un belvédère qui offrira une vue unique sur la rade.

La rénovation permettra non seulement de mettre le bâtiment aux normes actuelles de conservation des œuvres, mais aussi de développer les présentations pour offrir une vision globale des richesses de l'institution.

La collection d'horlogerie, d'émaillerie, de bijouterie et de miniatures, anciennement à Malagnou, sera à nouveau montrée au public. Au même titre, la collection des instruments de musique, dont seuls une quinzaine sur huit cents sont exposés aujourd'hui, retrouvera enfin un espace digne de son intérêt.

Les expositions actuelles bénéficieront d'espaces repensés et agrandis. Certains ensembles, comme la collection d'antiquités proche-orientales ou du Moyen Âge, sortiront des réserves pour être présentés au public.

Remis en valeur, le bâtiment historique entrera en dialogue avec un nouveau cœur de verre et d'acier. Réalisée de l'intérieur, tout en transparence et légèreté, cette nouvelle structure s'efface devant la majesté du bâtiment du siècle passé. La lame de verre, aussi immatérielle que possible, apparaît comme un trait de lumière, transparent et brillant de jour, énigmatique la nuit.

Placés dans la cour centrale, de grands plateaux d'acier offrent une surface de 600 m² chacun, librement adaptables à la muséographie choisie. Fixés sur des pitons insérés dans les murs du bâtiment actuel, ces plateaux ne nécessitent pas de supports verticaux. Leur pourtour est constitué d'une zone vitrée agissant comme puits de lumière.

Grâce à des technologies de pointe, les conditions de sécurité, ou encore climatiques, énergétiques et de conservation des œuvres seront améliorées sans altérer le charme du bâtiment d'origine. Un nouvel accès depuis le passage Burlamachi, donnant sur des ascenseurs panoramiques de grande dimension, facilitera la visite du musée, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

2 La future salle des sculptures néo-classiques (infographie).

3 Le restaurant avec, au premier plan, le relief Magnin (infographie).

Le mot de Jean Nouvel

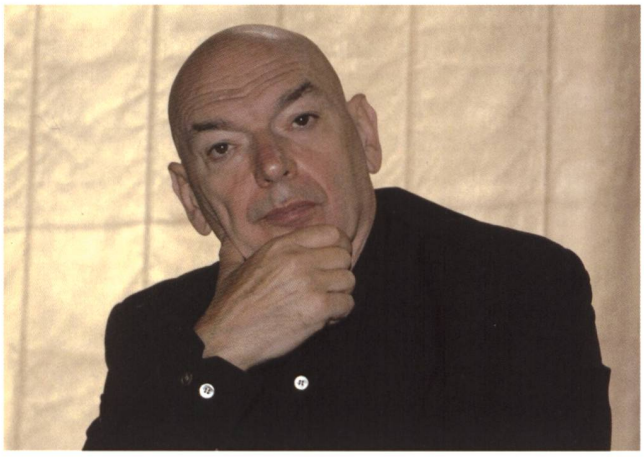

« Le Musée d'art et d'histoire de Genève est le plus beau bâtiment « Beaux-Arts » de la ville. C'est un témoin. Son architecte Camoletti avait pour ambition de lui donner un statut urbain plus prestigieux, avec un grand jardin en terrasse qui ouvrait une large perspective. Le Musée d'art et d'histoire abrite des collections qui témoignent d'un temps révolu... Des photographies d'époque montrent l'accord qui existait entre le contenu et le bâtiment.

La cour intérieure n'est pas conçue pour être vécue, l'architecture de ses façades intérieures en témoigne, la composition n'est pas aussi maîtrisée que celle des façades principales.

Le musée n'est plus adapté à ce qu'on peut attendre d'une telle institution aujourd'hui. Il manque d'attractivité principalement parce qu'il a perdu ce charme proustien du temps perdu et qu'il n'a pas conquis les aménagements complémentaires qui font l'efficacité et la séduction des grands musées modernes.

Ce constat établi, que pouvons-nous faire ? Cinq actions :

Montrer la beauté de l'architecture « Beaux-Arts » du XIXe siècle

Au plus près de sa vérité de monument historique, conservons-le, bichonnons-le dans ses détails – fenêtres, portes, sols. Soyons fiers de lui !

Conquérir un statut urbain en relation avec l'ambition de son créateur

Ce qui signifie s'inscrire comme un point nodal dans le parcours des musées de Genève. Ce qui veut surtout dire changer la relation au parc. On profitera de cette nécessité pour créer, en transition avec le parc, un signe de modernité, un pavillon abritant un kiosque et une buvette saisonniers s'ouvrant vers la promenade de l'Observatoire. Ce pavillon fait que le musée s'approprie le parc et le parc le musée.

Cultiver le contraste entre ce premier lieu d'accueil et l'accueil dans le musée lui-même

La grande surprise sera de restituer l'esprit de l'aménagement initial dans ses meubles, son vestiaire, ses lumières, ses tentures, sa scénographie sur l'histoire... comme si le temps s'était arrêté, comme si, au début du siècle passé, nous entrions dans ce lieu pimpant et neuf. Ce travail sera fait aussi dans les très belles salles de peinture avec leur éclairage zénithal. Travail sur la vérité historique, sur le décalage du temps : mais pas de nostalgie affichée, pas de patine et pas d'élevage de poussière. Refait comme au premier jour !

Établir un dialogue entre le XIXe et le XXIe siècle

Pour cela, cultiver un deuxième contraste avec le nouveau cœur du bâtiment témoin de la culture et de l'architecture du début du nouveau siècle, acier et verre – tension et transparence –, espace libéré qui découpe les façades de la cour intérieure pour leur donner plus de qualité et mieux les révéler, et qui établit un dialogue entre le XIXe et le XXIe siècle, accentuation de la conscience du temps passé. Les salles sont grandes et lumineuses. Aux étages nobles se découvrent des expositions de sculpture classique et d'arts appliqués. Le niveau le plus bas accueille un forum, les expositions temporaires et l'événementiel. Un niveau plus haut, les collections d'archéologie se déploient sur tout l'étage – l'archéologie régionale trouvant place dans d'anciens ateliers. Le dernier étage : un volume surprenant, dévolu aux beaux-arts. Au-dessus des toits actuels : le relief Magnin qui dialogue avec la ville, mais aussi un belvédère terrasse et un restaurant panoramique aussi « immatériels » que possible.

Faire de l'émergence lumineuse de cette architecture centrale un signe mystérieux

Le nouveau pôle ainsi révélé par son programme et son expression devient attracteur. Le Musée d'art et d'histoire redevient un lieu de la Genève moderne.

Cette ordonnance peut être appliquée en une ou plusieurs fois, mais pour qu'elle soit efficiente les cinq traitements sont indispensables. »

Le projet en quelques dates

1997 Établissement d'un plan directeur pour le Musée d'art et d'histoire.

1998 La Ville de Genève lance un appel d'offre pour un projet de rénovation et d'agrandissement du musée. Sur les 34 dossiers de candidature présentés, c'est le projet commun des Ateliers Jean Nouvel (Paris), Architectures Jucker et DVK Architectes (Genève) qui est retenu.

2001 Réalisation de la première phase du plan directeur : déménagement des bureaux de la direction, de l'administration, de la conservation, de la médiation, du laboratoire et des ateliers de restauration dans l'ancienne école des Casemates, afin d'augmenter les espaces de dépôt et d'exposition du musée.

2004 Le Conseil municipal de la Ville de Genève accepte une motion concernant la rénovation du musée.

2007 Création de la Fondation pour l'agrandissement du Musée d'art et d'histoire, dont l'objectif est de rechercher des fonds et de lancer une souscription publique.
Le Conseil municipal vote un crédit de 3,6 millions de francs destiné à l'étude du projet de rénovation et d'agrandissement du musée.

2010 La Ville de Genève signe une convention avec la Fondation Gandur pour l'Art. La fondation finance partiellement les travaux et prête une partie de ses très riches collections d'archéologie et de peinture moderne au musée pendant 99 ans.
Un programme muséographique est élaboré pour accorder besoins muséaux et contraintes architecturales.

2011 Octobre : le Conseil municipal renvoie à la Commission des travaux et des constructions la demande du Conseil administratif d'un crédit d'étude complémentaire (PR 922).
Novembre : dépôt de la demande du permis de construire.

2012 Printemps : dépôt de la demande du crédit de construction.

Tableau comparatif des surfaces existantes et futures

	Surfaces existantes	Surfaces futures	Gain de surfaces
Expositions permanentes et temporaires	7100 m²	11 400 m²	**4300 m² (+61%)**
Services aux visiteurs (accueil, information, caisses, vestiaires, librairie, restaurant, salle polyvalente, etc.)	550 m²	2350 m²	**1800 m² (+327%)**
Locaux techniques (chaufferie, ventilation)	550 m²	1000 m²	**450 m² (+82%)**
Espaces de services pour le personnel de sécurité et d'entretien du bâtiment, arrivée des œuvres, dépôts et locaux de transit, ateliers	1950 m²	2400 m²	**450 m² (+23%)**
Total	10 150 m²	17 150 m²	**7000 m² (+69%)**

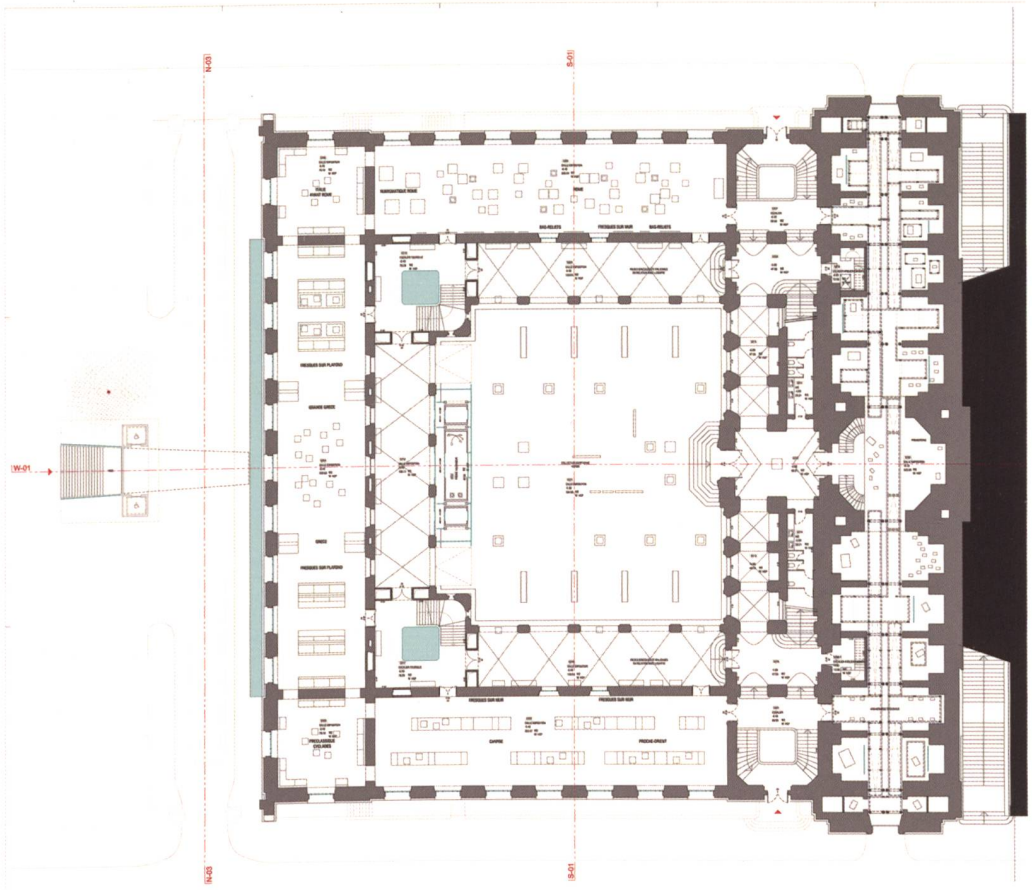

5 Coupe transversale.

6 Plan du niveau -2 (archéologie).

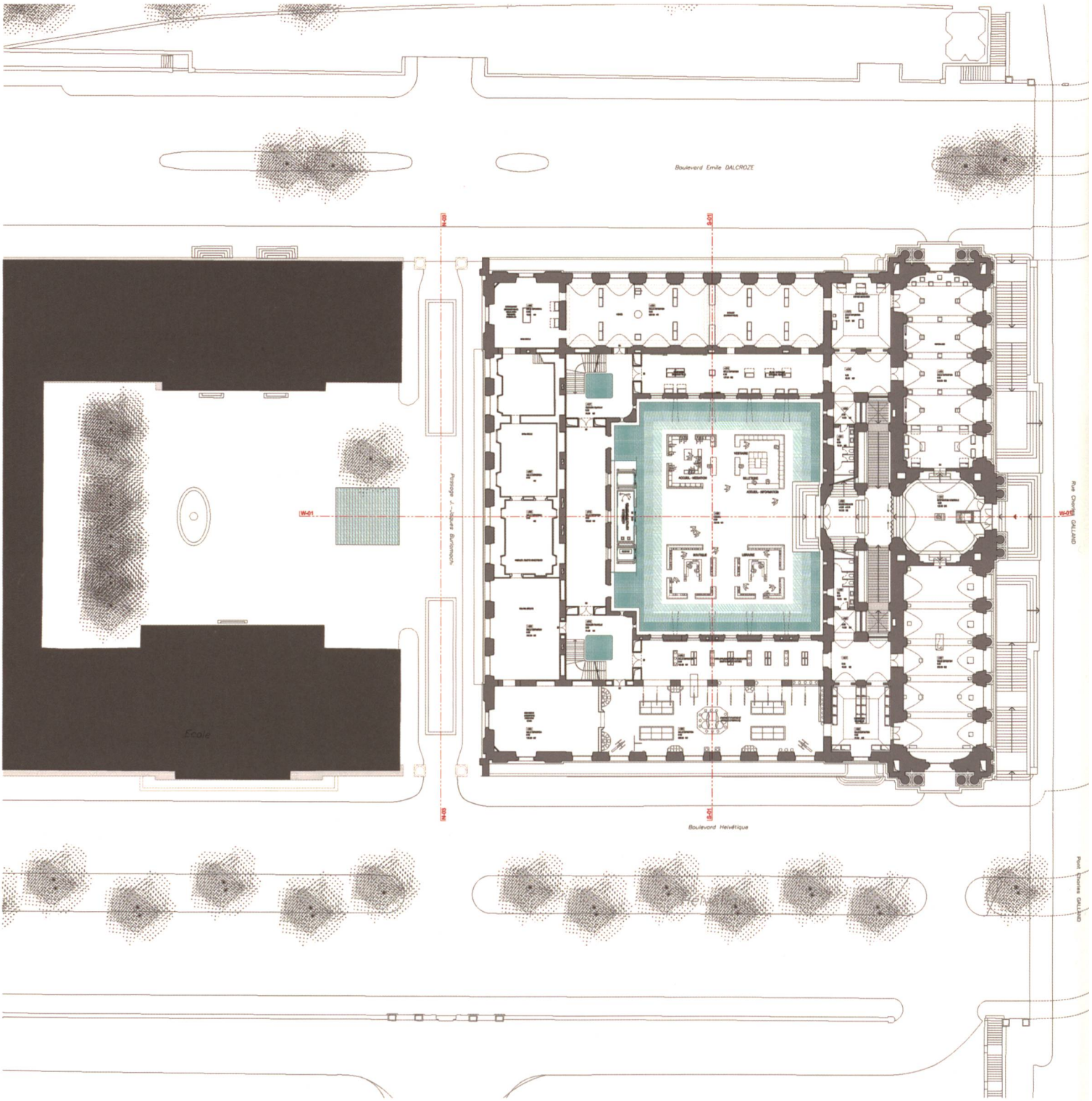

7 Plan du musée, avec à gauche la cour de l'ancienne école des Casemates et le nouvel accès par le passage Burlamachi.

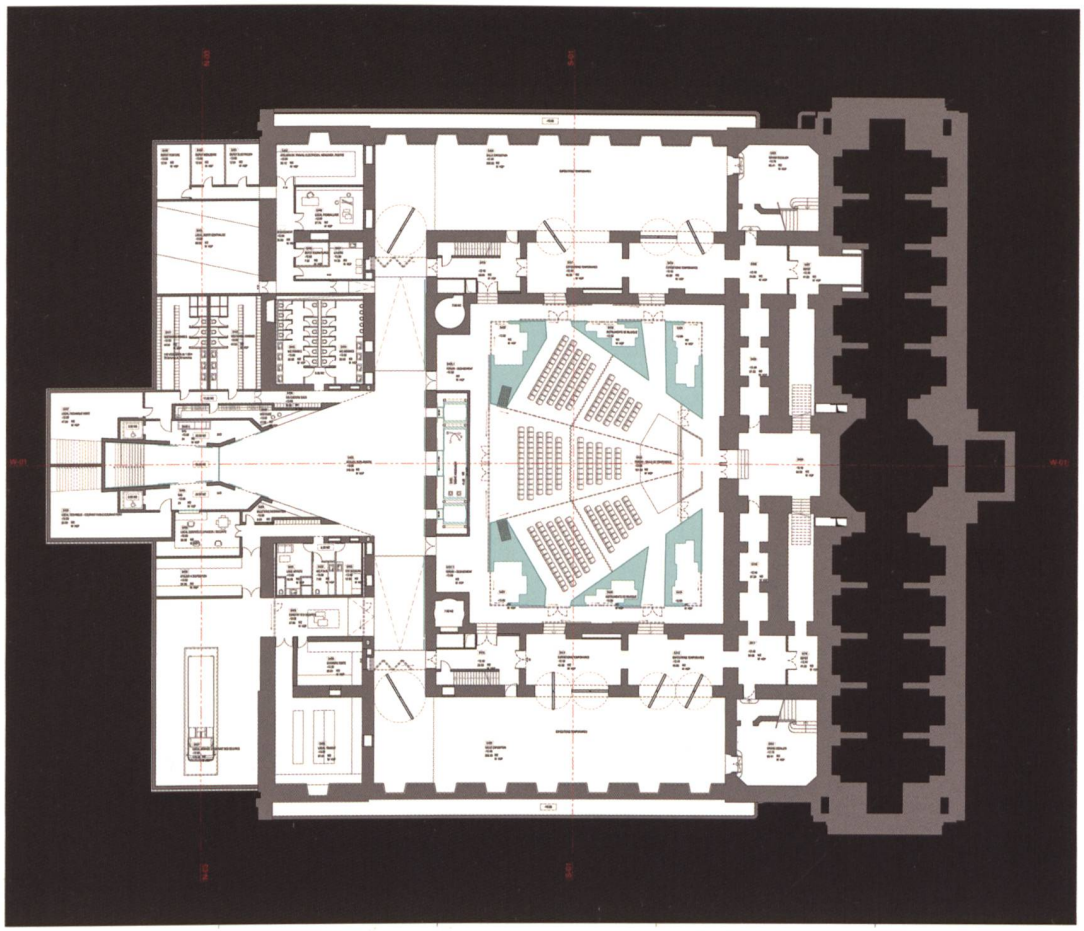

CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS
Ateliers Jean Nouvel / Architectures Jucker / DVK Architectes (fig. 1-3, 5-8).
MAH, B. Jacot-Descombes (fig. 4).

8 Plan du niveau -4 (entrée passage Burlamachi ; forum, instruments de musique, expositions temporaires).